

Non seulement a-t-on réservé pour le secret du comité de la Défense impériale les questions stratégiques; non seulement a-t-on soigneusement fermé portes et fenêtres lorsque sir Edouard Grey a ouvert en présence des coloniaux ébahis et flattés, la boîte de Pandore des relations étrangères et des intrigues diplomatiques—pour tout cela le secret s'explique—mais on a même caché au public toutes traces des délibérations sur les questions essentiellement publiques qui s'y rattachent.

Et les ministres anglais ont pris leurs précautions d'avance.

Le gouvernement de l'Afrique-Sud avait donné avis d'une motion suggérant de remplacer par une contribution directe à la défense navale de l'empire et à la défense particulière des colonies, les tarifs de faveur accordés aux marchandises importées de l'Angleterre aux colonies.

C'était soulever toute la question et pénétrer au cœur même du problème impérialiste.

Le ministère Asquith eut une telle frayeur de cette proposition, qui rattachait la question fiscale à la participation des colonies à la défense de l'Empire, qu'il ne voulut pas même courir le risque d'une discussion. Il réussit à faire biffer du programme, dès le mois de février, cet avis de motion embarrassant.

Il restait à l'affiche deux propositions très importantes, se rattachant aux armement: impériaux et à la contribution des colonies.

L'une encore de l'Afrique-Sud:

Lorsque les Dominions voteront des contributions en argent à la défense navale de l'Empire, le coût de tout service naval ou de toute disposition relative à la défense côtière locale sera distrait de ces subsides.

L'autre de l'Australie, proposait l'étude des graves problèmes qu'elle formulait ainsi:

Coopération et relations mutuelles des forces navales et militaires du Royaume-Uni et des Dominions, "status" des flottes coloniales.

On le voit, ce n'étaient pas là des questions stratégiques mais des problèmes essentiellement politiques, qui intéressent à un haut degré le peuple du royaume et encore davantage celui des colonies, puisqu'ils ont pour objet de déterminer la part des sacrifices de sang et d'argent que les *beastly colonials* devront accomplir pour le salut de l'empire; et aussi la part d'autorité que les "puissances d'outremer" pourront exercer sur leurs flottes "nationales en temps de paix, impériales en temps de guerre."

En 1902 et en 1907, on avait traité ces questions exactement comme toutes les autres—conseil d'empire, tarifs de faveur, etc.—avec ni plus ni moins de publicité.

Cette année on les a plongées dans les ténèbres. Et avant de donner congé à ses subordonnés M. Asquith eut soin de leur sceller les lèvres, publiquement: